


Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2878(RSP) Procédure terminée
Résolution sur la situation au Liban	
Sujet	6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises
Zone géographique	Liban

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
14/09/2021	Débat en plénière		
16/09/2021	Décision du Parlement	T9-0394/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2878(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0464/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0465/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0466/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0467/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0468/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0469/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0470/2021	16/09/2021	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0394/2021	16/09/2021	EP	Résumé

Résolution sur la situation au Liban

Le Parlement européen a adopté par 575 voix pour, 71 contre et 39 abstentions, une résolution sur la situation au Liban.

La situation actuelle au Liban est extrêmement alarmante et profondément préoccupante en raison de la crise politique, économique, sociale, financière et sanitaire, et de l'état d'effondrement des institutions. Le 4 août 2020, une explosion dévastatrice d'une grande quantité de nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth a fait plus de 200 morts, plus de 6500 blessés et endommagé plus de 74.000 maisons, affectant directement 300.000 personnes. Les responsables de l'explosion n'ont toujours pas été identifiés.

La corruption est l'un des principaux problèmes qui entravent le développement et la prospérité du Liban et qui aggravent la désaffection et la méfiance à l'égard du système politique. Après la démission du Premier ministre Hassan Diab à la suite de l'explosion, le Liban a finalement formé un gouvernement le 10 septembre 2021. Le nouveau gouvernement devra de toute urgence mettre en œuvre l'ensemble des réformes politiques de fond nécessaires pour que le Liban puisse lutter contre la corruption et préserver sa stabilité, son unité, sa souveraineté, son indépendance politique et son intégrité territoriale. Une enquête transparente, indépendante, neutre et efficace sur l'explosion du port de Beyrouth est une priorité et doit être avoir lieu selon la résolution.

Le Parlement considère que la situation actuelle du Liban est une catastrophe provoquée par une poignée d'hommes de la classe politique au pouvoir. Il a demandé à l'UE de proposer au Liban de déployer une mission de conseil administratif intégral de l'Union afin de répondre au besoin urgent de contrer la déliquescence accélérée de l'administration publique et des services de base.

Le Parlement a également réitéré son soutien à la détermination de l'UE à aider le Liban dans sa restructuration économique. Le Conseil et la Commission devraient poursuivre leurs efforts pour soutenir la reconstruction et la reprise économique du Liban et pour établir une coopération plus étroite avec les organisations de la société civile dans le pays et un meilleur financement de celles-ci.

Rien qu'en 2021, l'UE a fourni au Liban 55,5 millions d'euros d'aide humanitaire et 5,5 millions d'euros supplémentaires ont été débloqués durant l'été 2021 pour renforcer la réponse du Liban au COVID-19.

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à :

- débloquer une aide humanitaire supplémentaire, compte tenu des conditions désastreuses sur le terrain, en particulier une aide alimentaire et du matériel hospitalier et pharmaceutique, et à fournir des ressources énergétiques alternatives, notamment des panneaux solaires pour toutes les écoles et tous les hôpitaux;
- s'engager de manière constructive avec le nouveau gouvernement libanais à mettre en œuvre les réformes structurelles et sectorielles nécessaires pour débloquer une aide macrofinancière importante de l'UE.

Le Parlement appelle tous les États membres de l'UE, sans exception, à coopérer pleinement avec les nouvelles sanctions ciblées de l'UE contre les dirigeants corrompus et les responsables de l'affaiblissement de la démocratie et de l'État de droit, ainsi que leurs affiliés au Liban, et à les renforcer. Le SEAE et le Conseil devraient de toute urgence allouer des ressources suffisantes au développement efficace du nouveau mécanisme. Les États membres et leurs partenaires, tels que le Royaume-Uni et la Suisse, sont invités à coopérer dans la lutte contre le détournement présumé de fonds publics par un certain nombre de responsables libanais.